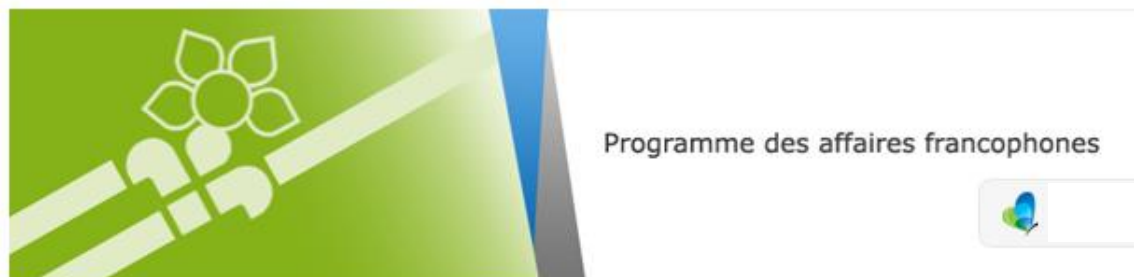


Consultation 2017 : rapport sur les priorités des Britanno-Colombiens d'expression française



www.gov.bc.ca/bienvenue

Résumé

Ce rapport présente les résultats d'une vaste consultation sur les priorités des Britanno-Colombiens d'expression française menée dans toute la province du 4 novembre 2017 au 12 janvier 2018. Cette consultation visait à aider le Programme des affaires francophones à s'assurer que la prochaine *Entente de collaboration Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles* et le plan stratégique qui l'accompagne permettront concrètement d'améliorer l'accès à des programmes et à des services en français dans toute la province. La consultation a été réalisée par l'intermédiaire de govTogetherBC, le site Web de Government Communications & Public Engagement du gouvernement de la Colombie-Britannique. Elle avait comme objectif d'inviter les francophones, les francophiles et les organismes francophones à faire part de leur opinion, de leurs commentaires et de leurs idées concernant les services en français dans la province.

L'une des principales constatations issues de cette consultation est l'importance d'accroître la visibilité de la francophonie britanno-colombienne dans l'ensemble de la province. Les thèmes récurrents dans les réponses obtenues sont la santé et les services sociaux, les services à la communauté, la justice, le développement économique, les arts et la culture ainsi que les communications. Des priorités précises sous chacun de ces thèmes ont été mentionnées à maintes reprises.

On se doit de noter que plusieurs participants à la consultation (les « répondants ») ont fait mention de l'importance de l'éducation en français. L'*Entente de collaboration Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles* et son plan stratégique n'incluent pas le secteur de l'éducation, car cet aspect est couvert par une autre entente fédérale-provinciale. Le présent rapport ne traite donc pas de la priorité que constitue l'éducation. Il se concentre plutôt sur les programmes et les services offerts hors du système d'éducation.

Introduction

L'Entente de collaboration Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles 2013-2018 a pris fin en mars 2018. Cette entente de collaboration entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique aide à la mise sur pied de projets visant à accroître la capacité de la Colombie-Britannique à servir ses citoyens d'expression française.

Cette consultation fournira des orientations au prochain Programme des affaires francophones et permettra de l'harmoniser aux priorités de la communauté en tenant compte du contexte et de l'environnement propres à la Colombie-Britannique.

La procédure de consultation

Le 4 novembre 2017, la Colombie-Britannique a lancé une consultation de 10 semaines auprès des communautés francophones et francophiles de la province afin de définir les priorités, les défis et les possibilités propres à la communauté. L'information recueillie aidera le Programme des affaires francophones à élaborer son prochain plan stratégique.

La procédure de consultation comprenait les composantes suivantes :

1. Un message de l'honorable Adrian Dix, ministre responsable du Programme des affaires francophones, invitant les francophones et les francophiles de la province à participer à la consultation sur les services en français.
2. Un courriel envoyé aux organismes francophones de la Colombie-Britannique les invitant à participer à cette consultation et à partager dans leurs réseaux les renseignements à ce sujet.
3. Un rappel par téléphone ou par courriel avant la fin de la consultation.
4. La publication des réponses reçues dans le site Web de la consultation.

L'information recueillie dans le cadre de cette consultation a été compilée et analysée afin d'aider le gouvernement à définir les domaines prioritaires et les orientations futures pour la prestation de services à la communauté d'expression française.

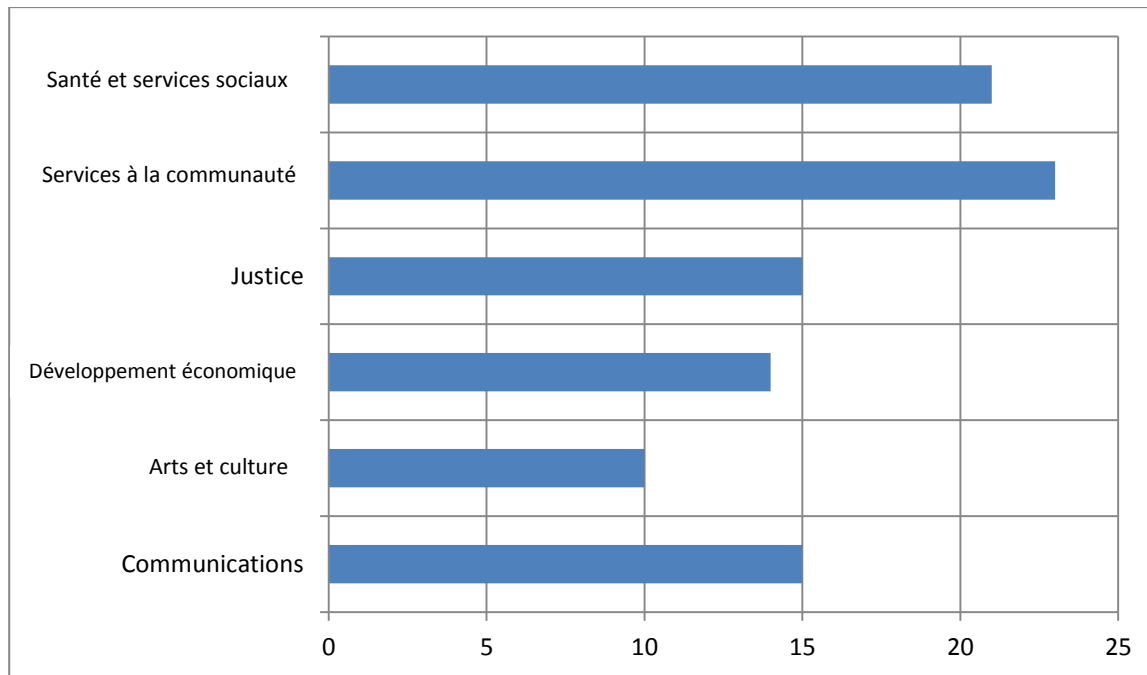
Au cours de la même période, la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) a aussi réalisé un sondage visant à préciser les priorités des francophones en Colombie-Britannique. Pour éviter toute confusion avec le sondage de la FFCB, la consultation provinciale se limitait à une seule question, soit une invitation à soumettre par écrit des opinions, des commentaires ou des idées sur les priorités en matière de services offerts en français dans la province.

Le Programme des affaires francophones souhaite remercier la FFCB ainsi que tous les participants à cette consultation. Les renseignements qu'elle a permis de recueillir aideront à mieux comprendre les besoins des personnes et des organismes communautaires et à améliorer la capacité du gouvernement à mieux servir ses citoyens.

Participation

En tout, 33 des 40 groupes communautaires francophones de la Colombie-Britannique ont participé à la consultation et soumis 98 commentaires.

Ces commentaires ont été regroupés sous les thèmes suivants :



Résultats

Le personnel du Programme des affaires francophones a procédé à une analyse des commentaires reçus de tous les participants. Les résultats de cette analyse ont aidé à définir les thèmes récurrents suivants : santé et service sociaux; services à la communauté; justice; développement économique; arts et culture; communications.

Santé et services sociaux

Les répondants qui ont défini la santé en tant que domaine prioritaire ont insisté sur l'importance d'être en mesure d'être pris en charge en français par des professionnels de la santé partout dans la province. Les services de santé par télémédecine ont été proposés comme moyen de répondre à ce besoin. Plusieurs participants demandent à la province d'offrir plus d'information en français sur les services en santé familiale. De plus, l'accès à de l'information et à des services pour aider les aînés et les nouveaux arrivants, notamment pour comprendre leurs prescriptions et recevoir des conseils sur les médicaments, a aussi été cité en tant que domaine prioritaire.

En ce qui concerne les services sociaux, la communauté souhaiterait voir plus de programmes destinés à aider les immigrants. On a aussi évoqué la nécessité d'augmenter l'information disponible en français pour aider les femmes victimes de violence et les personnes aux prises avec des dépendances.

Services à la communauté

Dans le cadre de cette consultation, le secteur des services à la communauté définit une catégorie plus générale de service aux citoyens qui ne sont pas couverts par les autres domaines prioritaires exposés dans le présent rapport. Il s'agit principalement de services gouvernementaux dans les domaines de la petite enfance, des jeunes et de la famille. Les participants ont par exemple mentionné la nécessité d'offrir plus de places dans les garderies francophones, des activités permettant aux jeunes de se réunir et de s'exprimer en français à l'extérieur de l'école ainsi que le soutien aux femmes en situation précaire.

Accroître la visibilité de la francophonie est une priorité pour de nombreux répondants. Les commentaires reçus incluaient entre autres la nécessité d'augmenter les ressources francophones dans les bibliothèques publiques, les services dans le domaine de l'immobilier (soutenir la création d'espaces communautaires en français et investir dans des médias communautaires).

Justice

Les répondants ont indiqué que l'accès à la justice est essentiel pour permettre aux francophones d'être entendus et d'exercer leurs droits. Plusieurs répondants ont fait mention de la nécessité d'un meilleur accès à des ressources en français dans le domaine de la justice. La recension de juristes d'expression française et la possibilité d'admettre des preuves en français sont des aspects considérés comme prioritaires dans ce secteur.

Développement économique

Trois priorités importantes ont été établies sous le thème du développement économique. Il s'agit de l'immigration francophone, du soutien aux entreprises et de l'emploi. Les répondants ont mentionné l'aide ou les services visant à faciliter l'octroi du statut de résident permanent ainsi que l'intégration des immigrants comme étant des domaines clés de soutien gouvernemental. La reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger a été suggérée comme solution possible pour faciliter l'intégration des immigrants. Une autre suggestion consiste à aider les jeunes francophones à acquérir des compétences professionnelles afin d'accroître le nombre d'employés bilingues dans la province.

Les répondants ont indiqué que le soutien aux petites entreprises francophones dans toute la province constituerait un bon investissement et pourrait contribuer à attirer encore plus de talents francophones. Les répondants ont aussi indiqué que ce genre de mesure pourrait inciter les touristes francophones à visiter la province, ce qui, en retour, serait profitable pour les propriétaires d'entreprises de la Colombie-Britannique.

Certains commentaires suggéraient la mise sur pied d'un fonds de démarrage à l'intention des propriétaires de nouvelles entreprises. On a aussi proposé que la gestion des programmes d'emploi (programmes WorkBC) soit examinée afin de mieux tenir compte des besoins des francophones et d'y répondre.

Art et culture

Pour ce thème, les participants ont indiqué que les arts et la culture constituaient un moyen naturel d'enrichissement de la communauté et d'expression d'une communauté francophone dynamique. Les participants ont insisté sur l'importance d'une plus grande visibilité des artistes franco-colombiens. La nécessité d'un financement pour permettre aux artistes francophones du Québec de prendre la vedette et de participer à des événements locaux, en tenant compte des frais de voyage, a aussi été mentionnée par les répondants.

Les répondants ont insisté sur le fait qu'accroître les possibilités de faire connaître la culture francophone en Colombie-Britannique était essentiel au développement de la communauté francophone. Les constatations de la consultation ont montré une augmentation de la demande pour des projets parascolaires, communautaires ou dans les écoles et pour une plus grande présence dans l'ensemble du paysage culturel. On a souligné que la province devrait accroître la visibilité de la culture et de l'histoire francophones en Colombie-Britannique en encourageant la production et l'achat de livres sur l'histoire dans les deux langues officielles.

La communauté aimerait aussi des mesures concrètes pour appuyer le théâtre et les arts, afin que plus d'artistes francophones puissent prendre part à la vie culturelle de la province. Un autre objectif de la communauté consiste à accroître la capacité des organismes à faire connaître les artistes actuels et à soutenir la prochaine génération d'artistes.

Communications

Trois grands points ont été soulevés lorsque les répondants ont exposé leurs besoins en matière de communications. En premier lieu, ils ont mentionné la nécessité d'avoir accès à plus de publications en français. Les sujets proposés sont très variés; ils vont notamment de documents éducatifs sur l'histoire francophone à l'information pour venir en aide aux victimes de violence. On suggère de mettre à contribution des organismes de la communauté francophone pour faire un choix dans les ressources qu'on aimerait voir traduites. Les participants ont aussi proposé qu'on investisse davantage dans les médias communautaires. Ils ont indiqué que ces mesures aideraient à réduire l'isolement des aînés et permettraient aussi aux jeunes de forger leur identité francophone, ce qui est important dans le contexte où ils font partie d'une minorité linguistique.

Le deuxième point a trait à la nécessité de faire traduire certains documents du français vers l'anglais. Les domaines particuliers cités par les répondants sont les demandes de subventions et les documents exigés en vertu de la *BC Charity Act*.

Le troisième point soulevé vise l'amélioration de l'offre de services en français dans les domaines prioritaires. Les répondants ont suggéré que l'utilisation du français pour des pièces d'identité comme

le certificat de naissance ou le permis de conduire permettrait de reconnaître et de promouvoir la valeur de la langue française en Colombie-Britannique.

Autres grandes constatations

Plusieurs répondants se sont dits préoccupés de la viabilité de leur organisme et de sa capacité à atteindre les objectifs qu'ils ont établis. Les organismes francophones ont mentionné la nécessité d'un financement de base plus important, qui leur permettrait d'accroître leurs services et de créer des partenariats avec les ministères et avec des organismes gouvernementaux.

De plus, de nombreux répondants ont demandé l'élimination du critère voulant que l'on doive consacrer la même somme de ressources que celle accordée par le Programme des affaires francophones pour être admissible à un financement dans le cadre de l'*Entente de collaboration Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles*.

Plusieurs participants à la consultation ont aussi indiqué que le gouvernement devrait disposer d'une politique sur les services en français pour répondre aux besoins des Britanno-Colombiens francophones et francophiles.

Conclusion et prochaines étapes

Les constatations de cette consultation publique menée par le gouvernement de la province permettent de comprendre de manière plus précise les priorités de la population d'expression française diversifiée de la Colombie-Britannique. Ces constatations aideront le Programme des affaires francophones dans l'élaboration de son prochain plan stratégique quinquennal. L'objectif du gouvernement est d'améliorer l'accès aux programmes et aux services en français pour les francophones, les francophiles et les Britanno-Colombiens bilingues de partout dans la province. En étant à l'écoute de ses citoyens, le gouvernement de la Colombie-Britannique sera en mesure de s'assurer que ses efforts correspondent aux priorités de la communauté francophone et, par conséquent, pourra offrir de meilleurs services aux personnes et favoriser l'émergence d'une Colombie-Britannique inclusive, forte et durable.